

Communiqué de presse
Médecins en faveur de l'Environnement (MfE), le 7 juin 2016

Valeurs limites pour les installations de téléphonie mobile

Prévention ou préoccupation a posteriori?

Une étude américaine publiée ces derniers jours montre davantage de cancers dans un modèle animal en cas d'irradiation à long terme avec la téléphonie mobile. En même temps, le Parlement va décider le 16 juin si les valeurs limites pour les installations de téléphonie mobile doivent être augmentées (motion 16.3007). De ce fait, les hommes et les animaux seraient exposés à une intensité de rayonnement plus importante. Les Médecins en faveur de l'Environnement somment le Parlement de refuser la motion. L'union suisse des paysans réclame la même chose. L'association suisse des propriétaires fonciers et l'HabitatDurable Suisse rejettent également la motion.

Il existe de plus en plus de données claires montrant que la téléphonie mobile constitue un risque sanitaire. Depuis 2011, le rayonnement de téléphonie mobile est classifié par l'OMS comme potentiellement cancérigène parce que des études ont montré un risque accru de tumeurs du cerveau en cas d'utilisation intensive de téléphone portable. Il y a quelques jours justement, des responsables d'un programme de recherche des autorités américaines signalent que des rats de sexe masculin développaient des tumeurs cardiaques et cérébrales pendant un essai à long terme lors duquel ils étaient exposés au rayonnement de téléphone portable <http://ntp.niehs.nih.gov>.

Des études montrent non seulement des effets préoccupants du rayonnement de téléphone portable sur la santé, mais encore des répercussions dans le secteur des intensités de rayonnement telles qu'elles émanent des installations de téléphonie mobile émettant en permanence, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Ainsi, des examens suisses par exemple signalent une accumulation de cécité chez les veaux situés à proximité d'antennes de téléphonie mobile.

Dans une enquête représentative réalisée en Suisse en 2004, 30 000 personnes (chiffre extrapolé) ont constaté à l'époque déjà des troubles en rapport avec des installations de téléphonie mobile. Des enquêtes actuelles confirment également ces chiffres.

L'augmentation des valeurs limites n'est pas acceptable

Au regard de la santé de la population ainsi que de celle des animaux utiles, il n'est, pour nous, pas acceptable qu'une augmentation des valeurs limites pour les antennes de téléphonie mobile soit envisagée au vu des données scientifiques sur les risques sanitaires. La motion qui va être soumise au vote au Conseil National le 16 juin 2016 et qui revendique une augmentation des valeurs limites des antennes de téléphonie mobile et un assouplissement des procédures d'autorisation pour les installations de téléphonie mobile, pose les jalons de manière erronée. Le trafic mobile des données se concentre de plus en plus sur la couverture à l'intérieur des bâtiments. Cette manière d'agir est plus gourmande en rayonnement et moins efficace énergétiquement que la couverture p.ex. via le réseau en fibres de verre. Pour l'extérieur, des solutions de rayonnement limité, sans augmenter les valeurs limites, existent déjà comme le montre par exemple le «Wireless St. Gallen».

Évitez les expositions inutiles

D'un point de vue médical, une chose est claire: les résultats d'études scientifiques menées jusqu'à aujourd'hui montrent clairement qu'il est nécessaire d'éviter avec discernement des expositions inutiles. Cette approche reflète une attitude responsable sous l'angle médical.

Les MfE somment le Parlement de refuser cette démarche nuisible à la santé et de soutenir la proposition minoritaire de Hardegger.

Les Médecins en faveur de l'Environnement somment le Conseil national de refuser la motion 16.3007 relative à l'augmentation des valeurs limites des installations de téléphonie mobile. L'union suisse des paysans réclame la même chose. L'association suisse des propriétaires fonciers (HEV) et l'HabitatDurable Suisse rejettent également la motion.

Contact:

Dr med. Peter Kälin, Président MfE

079 636 51 15

Thomas Hardegger, membre du Conseil national PS ZH

079 461 04 44

Séance d'information avec monsieur Hans-Peter Hutter, Professeur de l'université de Vienne: Téléphonie mobile et santé

Le 7 juin à 13h15, les Médecins en faveur de l'Environnement (MfE) organise une séance parlementaire au Palais fédéral sur le sujet de la téléphonie mobile et la santé. Le Professeur Hans-Peter Hutter, ingénieur diplômé et médecin spécialiste de l'université de médecine de Vienne fera un exposé sur les risques sanitaires possibles des installations de téléphonie mobile et la nécessité d'une prévention sanitaire. Le Conseil suprême de la santé du Ministère autrichien de la santé recommande un usage prudent de la téléphonie mobile au vu des données existantes sur le sujet. Concrètement, ce Ministère recommande, en plus des valeurs limites valables sur le plan international, de mettre en place des installations de radiotéléphonie avec des valeurs cibles au moins 100 fois (comme densité de puissance) inférieures aux valeurs limites en vigueur pour protéger la population des conséquences à long terme. **Ceci équivaut pratiquement à un abaissement des valeurs limites à la réglementation des valeurs limites valable actuellement ici en Suisse.**

Le Professeur Michael Hässig, de la faculté Vetsuisse de Zurich, répondra aux questions relatives aux résultats de la faculté vétérinaire de l'université de Zurich qui ont analysé scientifiquement des maladies animales en rapport avec l'exploitation d'antennes de téléphonie mobile.